

**Procès Verbal Séance du Conseil Municipal
du 8 Novembre 2021**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 2 novembre 2021.

L'an deux-mil vingt et un, le 11 octobre,
le Conseil Municipal de la commune de Martinet, dûment convoqué (selon l'article L2121-10 du CGCT) s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel PAILLUSSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 5 octobre 2021

Étaient présents : Mr PAILLUSSON Michel, Mme MASSON Florence, Mr BRET Patrice, Mme CHEVILLON-MORNET Marie-Andrée, Mr BOURGEOIS Laurent, Mme MORNET Evelyne, Mr GAUDIN Renaud, Mr HERBRETEAU Yann, Mr HILLAIRET Jean-François, Mr MENARD Pierre, Mme GIRAUDEAU Amandine, Mme ELINEAU Claudine, Mr GAUDIN Julien.

Excusé : Mme CHARIAUD Gabrielle, Mme HERBRETEAU Joëlle

Mme Florence MASSON a été désignée secrétaire de séance.

1 – DECISION DU MAIRE :

Par délibération du 21 juillet 2020 et conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour prendre certaines décisions.

Mr le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

• Décision du Maire :

- 12/10/2021 : Renonciation DPU, parcelle A 253, 14 Rue du Jaunay
- 12/10/2021 : Renonciation DPU, parcelle A 2106, 13 Rue des Alisiers

2 – DELIBERATIONS :

DELIB n° 2021.11.02 – CAMPING DES OUCHES - APPROBATION TARIFS 2022

Suite au travail de la commission camping, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle tarification des chalets proposée pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- *D'approuver les tarifs pour l'année 2022 tels que présentés ci-joint.*

DELIB n° 2021.11.03 – Commerce location licence IV

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la réouverture du commerce, il avait autorisé en 2018 Mr Vandlair, futur gérant, à disposer de la licence IV de la commune, pendant une durée de 3 ans, contre une redevance annuelle de 240 €.

Cette autorisation arrivant à échéance, il convient de la renouveler et d'en déterminer de nouveau les conditions (durée, montant de la redevance).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- *Accepte de céder la jouissance de la licence IV pour l'exploitation d'un débit de boisson sis à Martinet, 8 Rue du Jaunay*
- *Fixe la durée à 3 ans à compter du 15 novembre 2021*
- *Fixe la redevance annuelle à 240 €, payable trimestriellement à trimestre échu au receveur de la trésorerie Côte de Lumière du Château d'Olonne*
- *Autorise Mr le Maire à signer les pièces nécessaires*

3 - DOSSIERS ET TRAVAUX EN COURS

- **Projet Presbytère** : Réunion du comité de pilotage pour poursuivre la réflexion suite au choix du projet, avec notamment en 2022 des rencontres avec la CCI. Réalisation des travaux pas avant 2023.
- **Travaux salle polyvalente** : Point sur la levée des réserves : pas d'évolution malgré les relances du maître d'œuvre aux entreprises.
Inauguration le samedi 20 novembre 2021 à 17h00. L'accueil des jeunes de 15 à 18 ans et des nouveaux habitants est reporté à une date ultérieure.
- **Maison de Retraite** : les rencontres avec Vendée ingénierie et les différents organismes (handicap, bailleur sociaux, protection de l'enfance...) sont terminés. Les bailleurs sociaux ne sont pas intéressés pour reprendre l'intégralité des bâtiments, de même que Handi espoir, Soliha, OVE ou l'Areams. Par contre deux associations se sont montrées très intéressées et pourraient avoir des projets correspondants au bâtiment, il s'agit de Perce Neige et des compagnons d'Emmaus.
- **Personnel communal** : suite à la démission de B.Parrain occupant le poste de ménage, recrutement d'Elisa Eymard (13h/sem), qui assurera également pour le compte de la CCPA la surveillance de cour le midi (6h/sem).
- **Camping : solution d'investissement** : un devis a été demandé pour la rénovation de 9 chalets (entre 9 et 12 000 €/chalets) soit un budget de 104 000 €, auquel il faut rajouter également 20 000 € pour la remise en état de la piscine. Plusieurs financements pourraient être demandés : DETR-DSIL, Conseil Départemental. Pour le Conseil régional, les fiches actions ne sont pas encore connues.

4 - COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

- **Commission Communication** : Réunion le 22 novembre à 19h30 pour l'élaboration du bulletin.
- **CORDEF** : Modification de la Journée d'appel à la défense avec mise en place du SNU (Service National Universel). Nouvelle formule avec camp de 15 jours pour les jeunes et 84h de mission d'intérêt général.
- **CCPA** :
 - **Economie** : Zone des Achards, modification route du Moulins des Landes pour faire une nouvelle sortie pour le personnel des entreprises.
 - **Bureau et conseil communautaire** : audit d'un cabinet extérieur pour la priorisation des actions en lien avec l'enfance jeunesse. Pour Martinet, il s'agira du foyer des jeunes, avec la nécessaire implication d'un élu de la commune pour épauler Mr Loret chargé des bâtiments à la CCPA afin de faire avancer le dossier.
Refonte du mode d'attribution des subventions à Familles Rurales.

5 – QUESTIONS DIVERSES

- **SyDEV**: Rencontre avec A.Simon concernant les travaux de la Rue de l'Océan. Suite au déblocage d'un nouveau droit à tirage, la commune pourrait faire l'ensemble des travaux en 2022 et demander à étaler le coût sur deux exercices.

- Sécurité routière à la Florencière : rencontre avec les riverains le 13 novembre pour essayer de trouver une solution.
- Bois lotissement Les Brosses : suite au message de la lettre trimestrielle, deux personnes sont intéressées. La zone concernée sera donc divisée en deux parties égales dans la longueur.

Prochaine réunion : 13 décembre 2021

En Mairie le 9 novembre 2021

Le Maire

Michel PAILLUSSE



